

## Procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 23 novembre 2023 au Centre paroissial de Lucens à 19h30

### Ordre du jour :

1. Ouverture
2. Procès-verbal de l'assemblée du 16 mars 2023
3. Communications du Conseil de paroisse
4. Budget 2024
5. Réflexion sur le projet de fusion des paroisses de Curtilles-Lucens et Moudon-Syens
6. Nouvelles de la Région et de l'EERV
7. Propositions individuelles
8. Clôture.

### 1. Ouverture :

Mme Mireille Pidoux, présidente, ouvre la séance à 19h30. Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes, les paroissiens, les membres du Conseil de paroisse, Mme Joëlle Pasche, diacre, M. Christophe Schindelholz, diacre à Moudon, M. Gérald Pidoux membre du Conseil régional et du Synode ainsi que Mme Françoise Crausaz, présidente de l'Assemblée de paroisse de Moudon-Syens.

Quelques personnes se sont excusées : Mme Geneviève Butticaz pasteure, les paroissiennes et paroissiens suivants : Mme Doris Agazzi, M. Gérard Pidoux, Mme et M. Hélène et Christian Pittet, ainsi que M. Diego Falk municipal à Curtilles et la commune de Lucens.

La présidente nous lit les articles 1, 2, 4, 10, 11 et 12 des principes constitutifs. Ils sont suivis d'une prière.

L'ordre du jour ne suscitant aucune remarque, il sera suivi tel que présenté.

### 2. Procès-verbal de l'assemblée du 16 mars 2023 :

Soumis au vote, ce procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Mme Simone Cordey demande la parole : Au point 6, nouvelles de la Région, il est mentionné une réflexion sur les cérémonies d'Adieu laïques dans nos lieux de culte, qu'en est-il à ce jour ? Gérald Pidoux répond qu'aucune décision n'a été prise, il faut laisser une année de réflexion.

### 3. Communications du Conseil de paroisse :

Monja Maillard, présidente, prend la parole, souhaite la bienvenue à chacun et nous fait part des activités et préoccupations du Conseil :

- Le 25 février 2024 auront lieu les élections du Conseil de paroisse. Comme chacun le sait, ce Conseil manque de forces, toute personne intéressée et motivée serait la bienvenue. Le CP est à disposition pour des questions/informations. Cet appel est à transmettre autour de nous.

- Nous avons la chance de partager de beaux moments et vivre une belle collaboration avec nos 2 ministres Joëlle Pasche et Geneviève Butticaz que nous avons accueillie récemment.
- Chaque lundi matin à 9h15, nous partageons un moment de recueillement et de partage autour d'un passage biblique. N'hésitez pas à nous rejoindre !
- Nous avons collaboré avec les communes pour les contrats des concierges, et plus spécialement le nettoyage de l'église de Curtilles.
- Un grand merci pour toutes les aides apportées au bon déroulement et au succès de notre vente. Nous avons servi 130 menus et 11 demi-menus.
- Notre prochaine vente aura lieu le samedi 2 novembre 2024.
- Toujours une belle collaboration avec la paroisse de Moudon, voilà déjà 5 ans que nos catéchumènes se retrouvent.
- Création d'un groupe de jeunes, les Théos qui se réuniront tous les 2<sup>ème</sup> vendredis du mois. Nous avons la conviction que la demande est là et nous nous réjouissons de leur montrer qu'ils ont une place dans notre paroisse. Des flyers sont à disposition.
- Nous allons parler de l'avenir structurel de notre paroisse, nous comptons sur vous pour nous transmettre toutes vos remarques, idées ou craintes. Je vous rappelle que votre Conseil de paroisse est l'organe exécutif, vous êtes l'organe législatif, donc l'organe décisionnel.

#### 4. Budget 2024 :

Le caissier Jean-Marc Senn a distribué le budget en début d'assemblée. Il détaille les points importants, en résumé :

- Au niveau des cultes, nous avons budgétisé un montant de fr. 8'500.--. (+ fr. 1'500.- par rapport à 2023). On en revient petit à petit à un peu plus de cultes paroissiaux et inter-paroissiaux.
- Les services funèbres pour fr. 8'000.--. Cette année 2023 verra un montant plus conséquent que de coutume attribué aux dons en mémoire d'un défunt. Merci aux familles qui sont solidaires du travail d'accompagnement de nos pasteurs.
- Nous ne ferons pas d'appel financier au printemps, mais distribuerons début décembre (à env. 1'000 ménages) le calendrier EERV dans lequel se trouvent 4 BV au nom de notre paroisse.
- Concernant la vente paroissiale, nous avons baissé les recettes envisagées de fr. 11'000.-- à fr. 9'000.--, ce qui est plus près de la réalité.
- Les postes de charges sont quasiment repris à l'identique de l'an dernier.
- Nous aurons à honorer pour fr. 24'000.-- de cibles régionales et cantonales. Le nombre de protestants a diminué de 1 % dans la Région, contre 2.7 % dans le canton. Pour notre paroisse, nous passons de 1'391 protestants déclarés à 1'372, soit 19 de moins.
- Rappel du rôle et soutien des communes qui prennent en charge les frais de l'entretien des bâtiments, de chauffage, conciergerie, et des organistes.
- Les recettes projetées pour 2024 atteignent un total de fr. 36'400.-- et les dépenses un total de fr. 37'400.--. Le budget se solde donc par un déficit de fr. 1'000.--.

La présidente remercie M. Senn et ouvre la discussion. Aucune question n'étant soulevée, le budget 2024 est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité.

#### 5. Réflexion sur le projet de fusion des paroisses de Curtilles-Lucens et Moudon-Syens :

Mireille Pidoux introduit le sujet en rappelant que nous sommes dans une période de mouvance, où les rôles et financement de notre Eglise sont de plus en plus souvent questionnés (voir l'article paru dans 24Heures du 20 novembre). Elle remercie les

ministres de nos paroisses (Curtilles-Lucens et Moudon-Syens) d'avoir réfléchi à l'avenir et de nous présenter leurs réflexions sur un projet de fusion des deux paroisses.

Elle passe la parole à notre diacre Joëlle Pasche qui nous fait part des discussions avec ses collègues et le CP afin de trouver des forces, renflouer le CP, anticiper les changements qui pourraient être demandés ultérieurement.

Puis la parole est donnée à Christophe Schindelholz qui a également présenté ce projet lors de l'assemblée de paroisse de Moudon-Syens.

C'est avec des diapositives que ce dernier nous informe du projet qui pourrait être une des solutions pour affronter l'avenir et prendre les choses en mains nous-mêmes. Quelques points importants :

- Des forces supplémentaires pour le travail des ministres, la recherche de bénévoles, le personnel paroissial, la gestion des finances et des activités paroissiales.
- Des collaborations fonctionnent déjà très bien.
- Les objectifs sont l'efficacité, l'économie de ressources (matériel, moyens, locaux)
- Economie de forces humaines (tant des professionnels que des bénévoles)
- Renforcer les liens communautaires existants.
- Cette paroisse fusionnée compterait 2'957 protestants inscrits, 16 villages, 10 (+2) lieux de culte. Elle se trouverait au 4<sup>ème</sup> rang sur 6 sur le plan régional.

Le projet étape par étape :

- Vote positif des deux Assemblées
- Rencontre des Conseils, création d'une commission
- Travail de la commission (rencontre avec les communes...)
- Présentation d'un projet de fusion détaillé
- Vote positif des deux Assemblées paroissiales
- Autorisation du Synode de l'EERV.

M.Schindelholz précise que ce projet ne conviendra pas forcément à chacun, qu'il faudra faire des concessions.

La présidente le remercie et ouvre la discussion :

- Simone Cordey remercie également les ministres pour leur travail et d'être visionnaires.
- Françoise Crausaz précise que la paroisse de Moudon-Syens a donné un avis favorable à ce projet.
- Claude Jaquemet nous fait part de sa crainte qu'en fusionnant les bénévoles marquent un certain désintérêt et de ce fait, les forces attendues ne seraient pas au rendez-vous.
- Mireille Pidoux dit que cette crainte est compréhensible. Elle demande ce qu'il en est dans des paroisses qui ont déjà fusionné. Il est difficile de répondre à cette question.
- Marie-Antoinette Métrailler précise que la question d'une fusion est depuis longtemps soulevée. Elle trouve l'idée bonne et qu'il faut anticiper les problèmes.
- Simone Cordey demande comment se ferait l'organisation des cultes.
- Christophe Schindelholz répond que le règlement impose un culte par dimanche et par paroisse, mais qu'il pourrait y en avoir davantage si les deux paroisses sont réunies. Tout est à discuter, à repenser...
- Il ajoute que si le projet d'étude de la fusion est accepté, plusieurs pistes organisationnelles pourraient être imaginées et proposées. Ce serait l'occasion

de repenser nos structures et notre organisation de façon à les adapter au mieux aux besoins des paroissiens/nes.

La présidente soumet la proposition suivante au vote :

L'Assemblée de paroisse est favorable à l'étude d'un projet de fusion entre les paroisses de Curtilles-Lucens et de Moudon-Syens.

Elle mandate son Conseil paroissial pour constituer, avec la paroisse voisine, une commission de fusion représentative des deux entités. Elle charge cette commission de présenter, lors de l'Assemblée de paroissiale d'automne 2024 (ou lors d'une assemblée extraordinaire), un projet de fusion détaillé à lui soumettre.

La votation à bulletin secret n'étant pas demandée, le vote se fait à main levée .

**Sur 9 paroissiens présents, la proposition est acceptée à l'unanimité.**

Monja Maillard ajoute que chacun peut contacter le CP pour une question, une demande ou une crainte. Tout peut aider à l'établissement de ce projet.

## 6. Nouvelles de la Région et de l'EERV :

La parole est donnée à Gérald Pidoux.

- Le Conseil régional est bien conscient de l'importance du rôle des conseillers de paroisse et est très reconnaissant pour leur engagement.
- Le nombre de ministres va diminuer dans ces prochaines années, les paroisses devront indiquer leurs priorités.
- Le détail des postes vacants de la Région est détaillé.
- Le Conseil régional est responsable des postes de toute la Région.
- Les postes régionaux sont actuellement au nombre de 8. : Un 20 % pour l'enfance et familles, un 50 % pour KT-Jeunesse, un 40 % pour la jeunesse, un 10 % fraternité œcuménique à Payerne, un 30 % pour le lieu d'écoute la Rosée, un 50 % solidarité à Moudon, un 20 % InfoCom pour le site internet et un 10 % pour le journal Réformés.
- Le 21 avril 2024 au plus tard devra se tenir l'Assemblée paroissiale de printemps pour élire le bureau de l'Assemblée, le Conseil de paroisse, la commission de gestion ainsi que les délégués à l'Assemblée régionale.

Synode :

- Le Conseil synodal a présenté le processus de réduction des postes de l'enveloppe cantonale.
- Le budget 2024 a été adopté avec un déficit de fr. 588'000.--.
- Le Centre culturel des Terreaux doit être mis aux normes. Le Synode décide qu'une partie de la subvention de fr. 275'000.-- , soit fr. 110'000.-- pourra être utilisé comme participation aux travaux.
- En forte croissance, Cèdres formation propose différents cursus aux étudiants.
- En cette période où l'activité mondiale est particulièrement terrible, la plateforme interreligieuse du canton de Vaud a rédigé un texte commun signé par les Eglises réformées, catholiques et musulmanes : « En tant que responsables religieux, nous demandons à chacun et à chacune de préserver dans notre canton la paix religieuse, de rejeter tout discours qui appelle à la haine et à la guerre, de rechercher le respect mutuel et la cohésion sociale.

**7. Propositions individuelles :**

- Monja Maillard présente le calendrier de l'Avent solidaire. Une belle récolte a été faite en 2022. Des flyers sont à disposition.
- Elle nous fait part de sa belle expérience de formation à Crêt Bérard « Petite école » en vue de l'accompagnement des Théos. Les jeunes de Moudon sont les bienvenus à ce groupe qui se crée.
- Elle nous informe de la fenêtre de l'Avent à Lucens avec les jeunes le 21 décembre.
- Mercredi prochain 29 novembre : envoi des calendriers.

Plus aucune question n'étant soulevée, la présidente clôt l'assemblée à 21h.

La présidente :  
Mireille Pidoux



La secrétaire :  
Simone Pidoux

